

le besoin s'en fait particulièrement sentir en cette Province, d'une manière grave. L'établissement d'un système efficace qui puisse mettre à la portée de tous, les bienfaits de l'instruction, est une tâche difficile : mais son importance immense exige qu'elle soit entreprise. Je recommande la considération de ce sujet à vos plus mûres réflexions ; et c'est avec la plus vive sollicitude que je donnerai à vos travaux toute la coopération en mon pouvoir. Si l'on trouvait impossible de concilier les divergences d'opinions, de manière à obtenir une mesure qui rencontrât l'assentiment de tous, je me flatte du moins qu'il sera pris des mesures qui auront l'effet de vous porter vers un système mieux perfectionné, et de diminuer grandement les difficultés qui pèsent maintenant sur le Peuple de cette Province, sujet à adopter ci-après les améliorations que le temps et l'expérience pourront signaler.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Les Comptes Financiers de la Province vous seront immédiatement mis sous les yeux, et je donnerai ordre que les Estimations pour le Service Public vous soient soumises sous le moindre délai possible. Je compte sur votre coopération relativement aux Mesures Financières qu'il sera de mon devoir de vous proposer, pour vous mettre en état de vous prévaloir des avantages que le Gouvernement de Sa Majesté se propose d'offrir, et pour mettre à effet les améliorations publiques qui sont considérées comme le plus vivement à désirer. Je veillerai avec soin à ce que tous les deniers que vous pourrez affecter pour ce dernier objet, soient employés avec économie et aient leur entier effet.

*Honorables Messieurs et Messieurs,*

Je me repose sur votre sagesse et votre prudence pour régler les divers importants objets qui devront nécessairement venir devant vous. Le Canada, uni sous une Constitution que la Législature Impériale a établie avec un désir sincère de promouvoir le bien-être de cette partie de l'Empire Britannique, ne peut manquer d'être florissant, sous des conseils sages et prudents. L'assistance généreuse que je vous ai déjà annoncée—la détermination prise par le Gouvernement, ainsi que je suis autorisé à vous le dire, d'employer annuellement une somme considérable pour la défense militaire de la Province,—la résolution formelle et arrêtée que j'ai ordre de la Reine de vous signifier, que ses Possessions dans l'Amérique Septentrionale, seront maintenues à tout hazard comme partie de son Empire, sont un gage de la sincérité avec laquelle la Mère-Patrie désire promouvoir la prospérité du Canada, et aider la mise à

effet des nouvelles Institutions qu'elle a établies. Les regards de l'Angleterre sont attachés avec anxiété sur le résultat de ce grand essai. S'il réussit, l'assistance du Parlement dans vos entreprises—la confiance des Capitalistes Britanniques dans le crédit que vous pourrez réclamer d'eux,—la sécurité que le Peuple Britannique ressentira, en recherchant vos rives et s'établissant sur votre sol fertile, pourront porter les améliorations à un degré sans exemple jusqu'à ce jour. L'accroissement rapide du Commerce et de l'Emigration pendant les derniers dix-huit mois, nous offre une ample preuve de l'effet que produit la tranquillité pour rétablir la confiance et promouvoir la prospérité. Puisse nulle dissension obscurcir la perspective flatteuse qui s'ouvre devant vous,—puissent vos efforts être constamment dirigés vers les grandes améliorations locales dont la Province ressent tant le besoin,—et sous la faveur de cette Providence qui, jusqu'à présent, a conservé cette partie des Possessions Britanniques,—puissent vos conseils être guidés, de manière à assurer à la Reine des sujets Loyaux et affectionnés, et au Canada réuni, un Peuple heureux et prospère.

*Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité pour préparer une Adresse au Gouverneur Général en réponse à la Harangue de Son Excellence, à l'ouverture de la Session ; et*

Comité nommé pour préparer une Adresse en réponse à la Harangue de Son Excellence.

*Ordonné, Que les Honorables Messieurs De Blaquiére, Sullivan, Morris, Quesnel et Bruneau, composent le dit Comité à cet effet.*

*Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité Spécial pour préparer et faire rapport, aussitôt que possible, sur un Code de Règles pour la régie de cette Chambre, et que les Honorables Messieurs De Blaquiére, Morris, Quesnel, Macaulay et Bruneau composent le dit Comité ; et que pour leur information, en considérant quelles règles sont les plus efficaces pour maintenir les privilèges et faciliter les affaires de cette Chambre, ils consultent la pratique en usage dans la Chambre des Lords aussi bien que les règles des Conseils Législatifs des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada.*

Comité nommé pour préparer un Code de Règles.

*Ordonné, Que le Greffier de cette Chambre reçoive instruction d'entrer en compte avec la Poste, pour le port des lettres qui seront reçues ou envoyées par les Membres de cette Chambre, pendant la Session, et d'en porter le montant aux Comptes Contingents.*

Le Greffier reçoit ordre d'entrer en compte avec la Poste.

*L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.*

Ajournement.